Termes de référence

Expert.e technique handicap

*Pour la création d’un module de formation à destination des professionnels de la petite enfance et d’un kit de sensibilisation à destination des parents*

Projet “Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie”

Secteur d’activité : Santé

Type de contrat : Prestation de service (consultance)

1. Elaboration d’un module de formation et formation de formateurs
2. Elaboration d’un kit de sensibilisation et formation

Durée de la prestation (à titre indicatif) : **35 J/H**

Zones : Maroc et Tunisie

Table des matières

[I. Informations générales 1](#_Toc1796807844)

[1. Contexte de mise en œuvre 1](#_Toc322578039)

[2. Enjeux et objectifs du projet 3](#_Toc1573959543)

[II. La mission 3](#_Toc816283075)

[1. Création d’un module de formation 4](#_Toc570346254)

[2. Elaboration d’un kit de sensibilisation 5](#_Toc1659423002)

[III. Tâches et responsabilités de l’expert.e 6](#_Toc1537056375)

[1. Rédaction du module / rédaction du kit (liste non-exhaustive) 6](#_Toc937926941)

[2. Livrables attendus 6](#_Toc1068734654)

[3. Restitution des livrables 7](#_Toc1918360775)

[4. Mise en œuvre de la formation 7](#_Toc1884088026)

[IV. Calendrier indicatif 7](#_Toc55335138)

[V. Profil attendu 7](#_Toc288131098)

[VI. Conditions 8](#_Toc514399427)

[VII. Modalités de candidature 8](#_Toc517761629)

[VIII. Principaux critères d’attribution du marché 8](#_Toc1863486812)

## Informations générales

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits humains et l’égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d’un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l’amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Santé Sud est engagée depuis 2013 dans la prévention et le dépistage précoce des troubles de développement chez les petits enfants auprès de divers partenaires en Tunisie, au Mali, en Algérie et au Maroc. Ses partenaires OSC sont des acteur·rices incontournables de l’enfance et des enfants en situation de handicap (ESH) au Maroc et en Tunisie et ont joué un rôle majeur dans sa reconnaissance par les autorités de santé nationales. *Plus d’informations sur* [*www.santesud.org*](http://www.santesud.org)

### Contexte de mise en œuvre

La petite enfance est une période de développement rapide sur la base de laquelle les individus construisent leurs aptitudes physiques, neurologiques et psychiques. Le développement d’un individu dépend alors fortement des expériences, positives ou négatives, qui marquent cette période de vie.

Le handicap a un impact majeur sur les possibilités de développement d’un enfant. Au Maroc, cela concerne 1.58% des moins de cinq ans, et en Tunisie 3,3% des enfants vivent avec un handicap. Pour ces enfants, la petite enfance est une période clé car la détection précoce du handicap est un déterminant principal pour leur qualité de vie future et la prévention du développement postérieur de ces troubles.

Le Maroc et la Tunisie ont tous deux ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, respectivement en 2009 et en 2008, et mis en place des politiques nationales relatives au handicap tels que :

* Le Programme National de diagnostic et de prise en charge des enfants et des jeunes en situation de handicap auditif et de surdité de 2016 au Maroc,
* La Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance en 2017 en Tunisie.

Néanmoins, certains troubles restent difficiles à dépister, notamment “le handicap mental”. Cette difficulté de dépistage précoce tient surtout à l’absence de formation spécialisée sur ce volet chez les professionnel·les prenant en charge ces enfants. Cela se vérifie notamment en Tunisie dans les structures de prise en charge des enfants sans soutien familial (ESSF). Bien que ces établissements prennent en charge un nombre important d’ESSF par an, les assistantes maternelles qui y travaillent ne sont formées ni sur le handicap ni à la détection précoce des troubles de développement. C'est face à ce même constat au Maroc que l’Association de l’Enfance Handicapée (AEH), appuyée par Santé Sud, a développé une unité d’intervention mobile (UIM) pluridisciplinaire spécialisée qui intervient auprès des professionnel·les dans les établissements de protection sociale (EPS) de la région de Souss-Massa. La situation des enfants sans soutien familial reste cependant préoccupante, avec une prévalence du handicap beaucoup plus élevée que dans la population générale, et le dépistage précoce du handicap reste primordial pour l’ensemble des enfants.

Le manque de formation spécialisée des professionnel·les prenant en charge les enfants en situation de handicap concernent également les éducateur·rices de préscolaire. Or, le milieu préscolaire représente le deuxième levier de socialisation des enfants, au côté de la famille ou de l’institution, devant permettre le dépistage précoce et la prévention des troubles du développement chez eux. Au Maroc, le ministère de l’Éducation nationale a lancé des initiatives en faveur d’une généralisation du préscolaire pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, cependant le taux de préscolarisation en milieu rural ne dépassait pas les 35% en 2018, (26% chez les filles). En outre, malgré les avancées du programme national de généralisation et de développement du préscolaire (PNGDP), cette amélioration quantitative du préscolaire se fait assez souvent aux dépens de la qualité de ces classes, et ce particulièrement dans le milieu rural qui reste fortement limité en termes de capacités et de moyens. En ce sens, les éducatrices ne sont souvent pas formées à l’encadrement des enfants puisqu’elles sont plutôt recrutées sur leur expérience de la maternité ou sur des compétences comportementales subjectives, que sur leurs compétences pédagogiques. Ainsi, lorsqu’elles bénéficient d’une formation, celle-ci n’intègre que très rarement de volet sur la prévention du handicap.  Le projet permettra d’appuyer le développement de ce volet dans les cursus de formation déjà dispensés aux éducateur·rices, notamment ceux mis en place par le Centre du Développement de la Région de Tensift (CDRT).

Du côté familial, lorsque les parents détectent des troubles, leurs délais de réaction sont souvent longs. Au Maroc, les délais de réaction sont en moyenne de 11 mois entre les premières inquiétudes et la première consultation. La méconnaissance des symptômes explique alors l’importance de sensibiliser les parents, d’autant plus que durant les mille premiers jours, les enfants n’ont d’interactions qu’avec le foyer familial. Cette action de sensibilisation est d’autant plus pertinente en milieu rural où le handicap est souvent vu comme une source de honte, ce qui peut pousser les parents à le dissimuler.

### Enjeux et objectifs du projet

Le projet « Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie » est un projet d’une durée de 36 mois, lancé en octobre 2023. Ce projet a pour objectif de contribuer à réduire les situations de handicap précoce et à améliorer leur prise en charge au Maroc, dans les régions de Marrakech-Safi et de Souss-Massa, et en Tunisie, dans les gouvernorats du Grand Tunis, de Nabeul et de Médenine.

Les bénéficiaires du projet sont les enfants en situation de handicap, leurs parents ainsi que les structures œuvrant dans la protection et la prise en charge de ces derniers dont les personnels médicaux et paramédicaux, les assistantes maternelles, les éducateur·rices du préscolaire, les OSC intervenant sur le handicap de l’enfance.

Le projet a pour objectifs de :

**Objectif global :** Contribuer à réduire les situations de handicap précoce et améliorer leur prise en charge au Maroc et en Tunisie.

**Objectif spécifique :** Développer les dispositifs de prévention, dépistage et prise en charge précoce des troubles du développement et appuyer leur déploiement par les organisations de la société civile et les structures médico-sociales publiques dans les milieux ruraux des régions de Marrakech et Souss Massa au Maroc et dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul et Médenine en Tunisie.

Les quatre résultats visés dans le cadre de l’objectif spécifique sont :

* **Résultat 1 :** les compétences des professionnels en charge des enfants de moins de 5 ans en matière de dépistage du handicap chez la petite enfance sont améliorées.
* **Résultat 2 :** Les connaissances et bonnes pratiques en matière de dépistage et de prévention du handicap sont promues à travers la mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaire sensibles au genre.
* **Résultat 3 :** La prise en charge des enfants en situation de handicap au sein de 4 structures de prise en charge précoce est renforcée.
* **Résultat 4 :** Le renforcement des organisations de la société civile et leur mise en réseau avec les autorités de tutelle favorise l'intégration de la lutte contre le handicap précoce dans les politiques publiques du Maroc et de la Tunisie.

## La mission

La présente mission s’inscrit dans le cadre des résultats 1 et 2 du projet, ayant pour objectif l’élaboration d’un module de formation spécialisé sur le dépistage précoce du handicap à destination des professionnels de la petite enfance et la création d’un kit de sensibilisation à destination des parents.

Afin d’atteindre le *résultat 1,* l’expert·e technique handicap, en étroite collaboration avec l’expert.e pédagogique sera en charge de la rédaction du module qui s’appuiera sur les expériences déjà existantes et sera adapté aux contextes des deux pays d’intervention. Il.elles définiront et créeront également le contenu d’une mallette pédagogique (composée de jeux, grilles d’observation, fiches pédagogiques…) qui sera mise à la disposition des professionnel.les de la petite enfance pour leur permettre de mener des actions de dépistage précoce du handicap chez les enfants dont il.elles ont la charge.

L’expert.e technique handicap aura également la responsabilité d’assurer la formation de formateurs des professionnel.les de la petite enfance au Maroc et en Tunisie, en binôme avec l’expert.e pédagogique.

Afin d’atteindre le *résultat 2*, l’expert.e technique handicap aura la charge de développer un kit de sensibilisation, comprenant du matériel d’information, éducation et communication à destination des parents et des futures mères sur le thème du dépistage précoce du handicap et sa prévention. Le contenu du kit sera co-conçu avec l’expert.e pédagogique. Un binôme de graphiste et vidéaste sera également recruté pour illustrer par des vidéos et supports visuels le contenu du kit. L’expert.e sera également chargé.e d’assurer deux formations au profit des relais communautaires, au Maroc et en Tunisie.

L’expert·e technique handicap participera aux réunions du groupe de travail pluri-acteurs, composé de membres de Santé Sud, de l’expert pédagogique, de représentant·es des associations partenaires, des représentant·es des associations qui délivrent ces formations, afin de définir les besoins en formation, les objectifs du module de formation et du kit de sensibilisation. Ce groupe de travail pluri-acteurs se réunira également pour valider les livrables finaux.

### 1. Création d’un module de formation

1. Module de formation

Sous la supervision de la Responsable de Programmes Enfance, et avec l’appui des cheffes de projet au Maroc et en Tunisie, l’expert.e technique handicap réalisera en étroite collaboration avec l’expert.e pédagogique la création d’un module de formation spécialisé sur le dépistage précoce du handicap chez les enfants de moins de 6 ans, à destination des professionnels de la petite enfance.

Le module de formation servira à former à la fois les professionnel.les de la petite enfance encore en formation à travers son intégration à trois formations professionnelles, et à renforcer les capacités du personnel travaillant auprès des enfants déjà déployé sur le terrain.

Un.e graphiste sera recruté.e pour illustrer le contenu du module.

1. Mallette pédagogique

Pour permettre aux professionnel·les en charge des enfants de mieux mener des actions de prévention et de dépistage précoce du handicap auprès des enfants dont il.elles ont la charge et de repérer au plus vite tout trouble de développement chez ces derniers, et en rapport avec le contenu de la formation, l’expert.e technique handicap et l’expert.e pédagogique établiront ensemble le contenu d’une mallette pédagogique (jeux, grilles d’observation, fiches pédagogiques, tests...), qui sera mise à disposition des professionnel.les de la petite enfance.

1. Formation

L’expert.e technique handicap en binôme avec l’expert.e pédagogique assurera une série de formations.

Au Maroc :

* Une formation de formateurs (à titre indicatif, de 3 jours) sera organisée pour intégrerle module dans le curriculum de formation des éducateur·rices porté par notre partenaire, le Centre de Développement de la Région de Tensift (CDRT).
* Deux sessions de formation (à titre indicatif, de 3 jours chacune) seront organisées pour les professionnel.les de la petite enfance déjà en poste dans les zones d’intervention du projet.

En Tunisie :

* 4 sessions de formation de formateurs (à titre indicatif, de 3 jours chacune) seront organisées pour les professionnel.les de la petite enfance sélectionné.es au niveau de diverses structures.

### 2. Elaboration d’un kit de sensibilisation

1. Kit de sensibilisation

Sous la supervision de la Responsable de Programmes Enfance, et avec l’appui des cheffes de projet au Maroc et en Tunisie, en coordination avec l’expert.e pédagogique, l’expert.e technnique handicap assurera la création d’un kit de sensibilisation à destination des parents et futurs parents sur le dépistage précoce du handicap.

Ce kit sera mis à la disposition des agent.es communautaires recruté.es dans les zones d’intervention et leur servira de support pour sensibiliser les parents lors de causeries et d’ateliers thématiques. Il s’agira de matériel d’information, éducation et communication à destination des parents et des futures mères sur le thème du dépistage précoce du handicap et sa prévention.

La complémentarité des experts technique handicap et pédagogique permettra de délivrer des messages clefs centrés, entre autres, sur les périodes de périnatalité et de développement de la petite enfance. Ces messages seront différenciés selon le public ciblé, et pourront faire l’objet de modifications selon les contextes respectifs tunisiens et marocains. En outre, tous ces outils seront traduits dans les dialectes locaux pour qu’ils puissent avoir un réel impact.

Ce kit sera composé d’affiches, de flyers, d’une boîte à image et de capsules vidéo, qui seront produites par un.e graphiste et un.e vidéaste recruté.es à cette occasion, l’objectif de la prestation étant de produire le contenu qui servira à élaborer les différents supports de sensibilisation mentionnés ci-dessus.

L’expert.e technique handicap tiendra une réunion de cadrage avec les prestataires graphiste et vidéaste.

1. Formation

Parallèlement à la réalisation du kit, des relais communautaires seront recrutés dans nos zones d’interventions par nos partenaires au Maroc et en Tunisie. Une fois le contenu du kit validé, les expert.es seront chargé.es de former l’ensemble des relais communautaires aux techniques de communication et de sensibilisation autour du handicap, ainsi que de les familiariser avec le kit de sensibilisation.

Pour ce faire, deux sessions de formation seront organisées (à titre indicatif, 1 journée chacune), une au Maroc et une en Tunisie, assurées par l’expert.e technique handicap en binôme avec l’expert.e pédagogique.

## III. Tâches et responsabilités de l’expert.e

### 1. Rédaction du module / rédaction du kit (liste non-exhaustive)

#### Module de formation

#### Apporter son expertise sur la thématique du handicap de la petite enfance

* + Développer des contenus de formation (définitions, bonnes pratiques, études de cas…) en lien avec l’expert.e pédagogique
	+ Développer le contenu de la mallette pédagogique à destination des professionnel.les en lien avec l’expert.e pédagogique
* Kit de sensibilisation
	+ Apporter son expertise sur la thématique du handicap de la petite enfance
	+ Développer le contenu du kit de sensibilisation (messages clés, bonnes pratiques, etc.) en lien avec l’expert.e pédagogique

Dans sa méthodologie, la/le consultant.e est tenu.e de respecter une approche participative et d’être attentif/ve au genre, à toutes les étapes de la consultation.

### 2. Livrables attendus

##### Pour le module de formation :

* Le plan de formation du module et sa note méthodologique ;
* Les supports du module créés :
	+ Présentation power point,
	+ Guide d’animation du module,
	+ Supports/outils d’animation,
	+ Support d’évaluation (pré/post-tests).
* Le contenu de la mallette pédagogique

##### Pour le kit de sensibilisation :

* Le guide d’animation de la séance de sensibilisation à destination de l’équipe Santé sud et ses partenaires.
* Les supports de sensibilisation à destination des parents et communautés.
* Le kit devrait pouvoir être utilisé lors de courtes séances de sensibilisation ne dépassant pas la demi-journée.

**L’ensemble des supports devra être réalisé en arabe et seront traduits en français le cas échéant.**

### 3. Restitution des livrables

* 1 restitution intermédiaire sera organisée en présence de l’équipe de Santé Sud et du groupe de travail sur base d’une présentation PowerPoint réalisée par les expert·es. Les contenus provisoires seront transmis à Santé Sud au minimum une semaine avant la restitution intermédiaire afin que l’équipe du projet puisse en prendre connaissance.
* Des allers-retours entre les expert·es et Santé Sud auront lieu pour intégrer les commentaires et compléments demandés par Santé Sud dans le module et le kit, sous 8 jours ouvrés.
* 1 réunion de présentation des livrables finalisés sera tenue par l’expert.e technique handicap et ouverte aux partenaires du projet. Une présentation PowerPoint sera réalisée par l’expert pour servir de support à cette restitution.

### 4. Mise en œuvre de la formation

Pour le module ainsi que pour le kit, l’expert.e assurera la formation selon les modalités exprimées plus haut.

## IV. Calendrier indicatif

A titre indicatif, la durée de la mission est de **35 J/H**, répartis entre juin 2024 et décembre 2024.

Le calendrier proposé devra impérativement inclure des temps de validation avant la mise en œuvre de chaque étape, et des temps de restitution intermédiaires avec l’équipe de pilotage du projet. Ces temps de validation / restitution pourront inclure des demandes de précisions / révisions à apporter à l’étude en vue de sa validation finale. Le calendrier devra également prendre en compte les temps de déplacements nationaux et internationaux pour délivrer les formations.

Remise du kit dans sa version définitive au plus tard le **15/07/2024**.

Remise du module dans sa version définitive au plus tard le **31/07/2024**.

## V. Profil attendu

1 expert·e démontrant les compétences et expériences suivantes :

* Titulaire d’un diplôme d’études supérieures (Bac +5), dans le domaine des sciences sociales, médicales, petite enfance, ou tout autre domaine jugé pertinent.
* Au moins 8 ans d’expérience avérée dans le domaine de la santé infantile et du handicap
* Expérience du travail international
* Expérience confirmée de travail sur des projets menés par des ONG ou institutions internationales
* Expérience confirmée dans l’élaboration de modules de formation
* Connaissance du contexte de santé publique marocain et/ou tunisien
* Connaissance des systèmes de prise en charge du handicap dans les zones d’intervention
* Très bon relationnel, capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire / multiculturelle ;
* Disponibilité, engagement et respect du calendrier de réalisation et des deadlines.
* Maîtrise orale et écrite de l’arabe et du français indispensable.
* Maîtrise de l’amazigh souhaitable.

A noter : le/la consultant.e doit être en mesure de fournir une facture.

## VI. Conditions

Statut : consultant.e

Temps de travail (à titre indicatif) : **35 J/H**

Début de mission : **10/06/2024**

Lieu de la mission : **Maroc (Marrakech) et Tunisie (Tunis)**

## VII. Modalités de candidature

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- CV détaillé du.de la prestataire justifiant des expériences pertinentes pour cette mission ;

- Lettre de motivation mettant en avant l’expérience relative avec les enjeux de ce projet ;

- Une note synthétique de compréhension de la consultance, décrivant l’approche et la méthodologie envisagée

- Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases de la production et de livraison des livrables

- L’offre financière pour la totalité de la prestation (incluant les honoraires, les frais de déplacements et toutes autres dépenses envisagées)

Les candidat.es sont invité.es à lire les Termes de Référence de l’Expert.e pédagogique publiés sur le site de Santé Sud - <https://www.santesud.org/recrutement/>.

* Tout candidat a la possibilité de postuler sur les deux offres en le notifiant dans l’objet de l’email.
* Tout candidat a la possibilité de former un binôme avec un.e expert.e pédagogique en formulant une offre conjointe. Les mêmes modalités de soumission s’appliquent en cas de candidature en binôme. Merci de le préciser dans l’objet de l’email.

Le cas échéant, Santé Sud se réserve le droit de constituer les binômes d’expert.es de son choix.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Santé Sud et soumis à l’adresse mail suivante : kenza.rifki-jai@santesud.org , copie à nour.habibi@santesud.org **au plus tard le 02/06/2024 à 18h00**, heure française.

Seul.es les candidat.es sélectionné.es seront contacté.es. La contractualisation se fera la semaine suivante, pour un démarrage de la prestation la semaine du **10 juin 2024**.

## VIII. Principaux critères d’attribution du marché

Une commission d’évaluation procèdera à la vérification et à l’examen des offres des soumissionnaires. Elle proposera ensuite une note technique et une note financière.

La note minimale de qualification est de **70 points sur 100**. Toute offre qui n’atteint pas cette note sera rejetée. La note est attribuée comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère d'évaluation** | **Pondération**  |
|   | **100** |
| **Offre financière** | **20** |
| Score donné à l’offre = (prix de l’offre la plus basse / prix de l’offre) \* pondération du critère prix | 20 |
| **Offre technique**  | **80** |
| Expérience professionnelle générale dans la thématique de la santé publique et du handicap | 15 |
| Expérience avérée en conception de modules de formation | 15 |
| Expérience dans l’animation de formations  | 5 |
| Expérience professionnelle générale dans la thématique de l'enfance | 10 |
| Connaissance du contexte sur les zones d’intervention |  | 10 |
| Qualité de la note méthodologique | 15 |
| Pertinence du plan de travail et du chronogramme | 10 |